

ODOMEZ

ACTUALITES

JOURNAL D'INFORMATION DE LA COMMUNE

N° 32 SEMESTRIEL – JUILLET 2008

SOMMAIRE

DOSSIER

- Le budget primitif 2008 p 4 5
- Le conseil municipal p 11

ENVIRONNEMENT

- Concours des maisons fleuries p 3
- Les déchets ont la vie longue p 3
- Les encombrants p 8

LA VIE COMMUNALE

- « Odoméz au faite » p 6
- 36 46 Assurance maladie p 6
- Le lotissement rue des Bonniers p 6
- Rénovation de la mairie p 6
- Cérémonie du 14 juillet p 7
- Le voyage des aînés p 7
- Les subventions des associations p 8
- Le compte administratif 2007 p 8
- Subvention au F.P.H p 8
- Mise en vente des parcelles du lotissement rue des Bonniers p 9
- La garderie scolaire p 9
- Vente terrain rue du Bui ron p 9
- La fête des écoles p 10
- Les médecins de garde p 12
- Etat civil p 12
- Les manifestations du trimestre p 12

LE MOT DU MAIRE

Voici les vacances, que l'on parte ou que l'on reste chez soi, c'est le temps de faire le point, le temps d'oublier ses soucis quotidiens, le temps de se ressourcer, de prendre les bonnes décisions pour que la rentrée soit un nouveau départ.

Pendant six ans, le conseil municipal que vous avez élu, va se dévouer pour améliorer notre environnement et poursuivre le développement de notre village. Les réalisations sont le résultat du travail, de la ténacité et de la générosité de toute une équipe. Le plus difficile n'est pas de proposer quand une élection se présente, mais de construire avec le temps et ses moyens. Pour notre village, la rentrée s'annonce généreuse, mais nous en reparlerons !

Félicitations aux participants des maisons fleuries et à tous ceux qui embellissent notre village.

Merci à toutes les associations qui par leurs manifestations et festivités font vivre et apprécier notre village.

Je vous souhaite à tous de bonnes vacances.

CORDIALEMENT A TOUS

J. GIRONDON

publicité

LE CONCOURS DES MAISONS FLEURIES 2008



1° Prix Facade



2° ex Prix Facade



2° ex Prix Facade



1° Prix Jardin

Cette année, 13 concurrents se sont inscrits au concours des maisons fleuries. La qualité, le bon goût et le savoir faire étaient toujours au rendez-vous.

La tâche du jury pour les départager, composé de 2 personnes du Conseil Municipal et de 3 personnes extérieures à la commune, ne fût pas facile.

Catégorie JARDIN

1° HANOTEL Jeannine 290, rue de la Haute Ville
2° TREL CAT Raymond 765, rue P Delcourt

Ont également participé

CHAILLET Cindy 600, rue de la Haute Ville
CLEMENT Béatrice 520, rue P Delcourt
KOWALSKI Jean 650, rue P Delcourt
REGNIER Eric 320, rue de la Haute Ville
RODRIGUES Rudy 210, rue du Marais

Catégorie FACADE

1° TALMANT Martine 300, rue Pierre Delcourt
2° DUBUISSON Florence 16, rue Donat Agache
3° STRADY Jeannine 12, rue de l' Escaut

Ont également participé

SLUZEWSKI Jeannine 5, rue du Buiron
MOREL Lucie 610, rue de la Haute Ville
CORROENNE Josyane 980, rue Pierre Delcourt

Encore merci à tous les participants, sans oublier ceux qui sans concourir ont participé à l'amélioration de notre cadre de vie et à l'embellissement de notre village.



2° Prix Jardin

Les déchets ont la vie longue !

Ne les abandonnons pas dans la nature !
Quelques chiffres à donner le tournis ...

- Verre 4000 ans
- Polystyrène 1000 ans

- Sacs en plastique 100 à 1000 ans
- Canette 10 à 100 ans
- Chewing-gum 5 ans
- Filtre de cigarette 1 à 2 ans
- Journal 3 à 12 mois
- Pelure de fruits 3 à 6 mois
- Mouchoir en papier 3 mois

LE BUDGET PRIMITIF 2008

BUDGET 2008 :

La part communale de la taxe d'habitation, le foncier bâti et le foncier non bâti n'a pas évoluée pour la dixième année consécutive. La volonté du Conseil Municipal est de limiter la pression fiscale des habitants de notre village et de ne pas dégrader leur pouvoir d'achat.

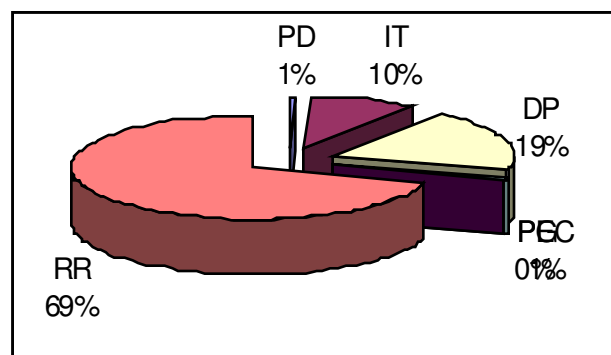
La difficulté d'obtenir les subventions DGE et FAN est toujours aussi présente. Nous espérons que cette année sera porteuse de bonnes nouvelles sur des projets déposés depuis plus de deux ans, ce qui permettra d'assurer l'avancement des travaux programmés que nous attendons tous.

LES GRANDES LIGNES DU BUDGET

□ 1 – LA SECTION FONCTIONNEMENT

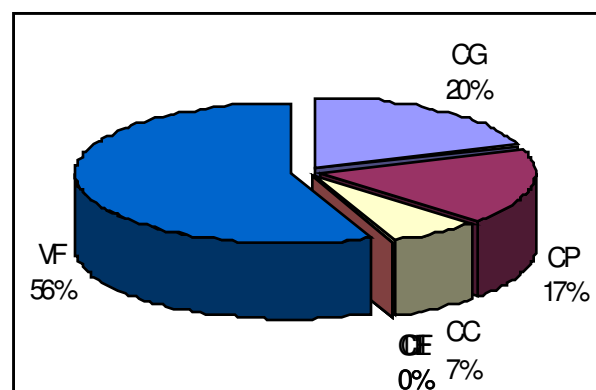
LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

• PD	produits des services du domaine:	9 350.00
• IT	impôts et taxes	: 130 103.14
• DP	dotations et participations	: 265 377.00
• PGC	produits et gestion courante	: 10 000.00
• PE	produits exceptionnels	: 1 000.00
• RR	résultat reporté	953 441.52
	TOTAL	1 369 271.52 €



LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

• CG	charges à caractère général	268 549.81
• CP	charges de personnel	: 233 600.00
• CC	charges de gestion courante	: 96 610.00
• CF	charges financières	:
• CE	charges exceptionnelles	: 1 500.00
• DI	dépenses imprévues	:
• VF	virement à la section investis	: 764 011.85
	TOTAL	1 364 271.66 €

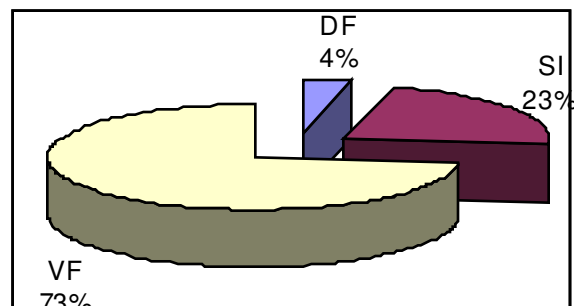


LE BUDGET PRIMITIF 2008(suite)

□ 2 – LA SECTION D'INVESTISSEMENT

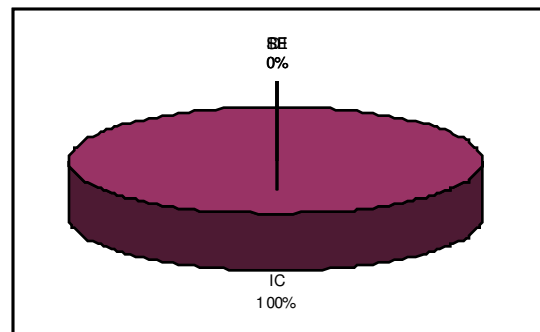
LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

• DF	dotations et fonds propres	:	39 202.00
• SI	subventions d'investissements	:	239 250.00
• VF	virement section fonction	:	764 011.85
• RR	résultat reporté	:	
	TOTAL		1 041 463.85 €



LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

• RE	remboursement d'emprunt		
• IC	immobilisations corporelles		1 042 463.85
• DI	dépenses imprévues		
• SE	solde d'exécution N-1	:	
	TOTAL		1 042 463.85 €



LES PRINCIPAUX CHANTIERS A DEMARRER EN 2008

(sous réserve d'obtention des subventions)

- Parking du cimetière.
- Réfection logement rue du Marais (électricité, plomberie).
- Réfection rue du Buiron.
- Aménagement de la mairie.
- Démarrage de travaux du lotissement de la Haute Ville.

□ 3 – LA PART COMMUNALE DES 3 TAXES

□

Les taxes d'habitation, foncier bâti et foncier non bâti sont de la responsabilité de la commune

- Taxe d'habitation reste inchangée à 12,80%.
- Taxe du foncier bâti reste inchangée à 18,20%.
- Taxe du foncier non bâti reste inchangée à 40,60%.

Il est à noter que les 3 taxes n'ont subi aucune évolution depuis 1998.

« Odomez au faite » toujours aussi festif



L'équipe « Odomez au faite » nous a une fois de plus offert cette année un divertissement de qualité à l'occasion de la fête du 14 juillet avec de nouvelles attractions pour les enfants. Mais il ne faut pas oublier la course aux œufs et le gros poussin qui fait la joie de nos tous petits pour les fêtes de Pâques.

Ainsi que le rendez vous des sportifs qui cette année ont assisté à un match de VA au stade Nun gesser.

Merci pour tous ces bons moments !



EN BREF...EN BREF...EN BREF...EN BREF...EN BREF

36 46

Depuis le 1^{er} juillet 2008 l' Assurance Maladie a changé de N° de téléphone. Un seul et unique N° pour joindre votre caisse le **36 46**.

En appelant le 36 46, vous ne payez que le prix d'un appel local depuis un poste fixe. Après avoir composé le 36 46, vous avez le choix entre 2 possibilités :

- Vous souhaitez obtenir des informations sur vos derniers remboursements : vous tapez étoile sur votre clavier téléphonique.
- Vous désirez être mis en relation avec un téléconseiller : vous tapez le N° de votre département.

LE LOTISSEMENT RUE DES BONNIERS

Suite à l'appel d'offres ouvert concernant l'aménagement du lotissement et les abords du cimetière, l'entreprise SADE a été retenue.

Les travaux de la 1^{ère} tranche débuteront en octobre pour une durée de 3 mois.

La 1^{ère} phase comprend la voirie provisoire, l'assainissement et les réseaux divers.

Le réseau aérien de moyenne tension qui traverse le futur lotissement sera enfoui.

RENOVATION DE LA MAIRIE

Le conseil municipal à l'unanimité est favorable à la réalisation des travaux de rénovation de la mairie et de confier la mission d'appel d'offres et de suivi de chantier à un maître d'œuvre.

Ces travaux sont :

- Création d'un accueil et rénovation du secrétariat.
- Extension de la salle des mariages
- Rénovation circuit électrique et chauffage.
- Ravalement des façades.
- Aménagements des abords.

CEREMONIE DU 14 JUILLET



Après le traditionnel dépôt de gerbes une cérémonie a permis de remettre :

Les prix du concours des maisons fleuries, la remise des médailles d'honneur du travail, les heureux récipiendaires sont :

- Médaille d'or
 - Monsieur DOUCHAIN André domicilié 362, rue de la Haute Ville.
- Médaille vermeil
 - Madame DEFOSSÉZ Martine domiciliée 400, rue Pierre Delcourt.
- Médaille argent
 - Madame ST RADY Dominique domiciliée 96, rue de l'Ecole.



LE VOYAGE DES AINES



Le voyage des aînés était prévu au « Comté de Lalouzy » situé à le Nouvion en thiérache dans l'Aisne. Un beau château, ancienne demeure du roi de France avec son parc animalier. L'accueil fut très chaleureux, tout en écoutant l'histoire de cette propriété royale, nous avons dégusté et apprécié différents foies gras et terrines maisons accompagnés d'un délicieux vin blanc. Après avoir visité le parc, le repas dansant fut servi dans une ambiance très conviviale.

EN BREF...EN BREF...EN BREF...EN BREF...EN BREF**Les subventions des associations**

Le Conseil Municipal a voté à l'unanimité les subventions suivantes après présentation du bilan financier de l'association :

• Centre social	850 €
• Club de chasse	250 €
• Gym tonic	550 €
• Amicale Laïque	550 €
• Odomez au faite	550 €
• Club «Au doux mai »	280 €
• CCAS	15 000 €

Ainsi qu'aux :

• Parents d'élèves lycée Vieux Condé	30 €
• Handisport	30 €
• Secours populaire Français	30 €
• Recherche contre le cancer	30 €
• Maison de retraite de Condé	50 €
• Papillons blancs	35 €
• Aide à la santé mentale	30 €
• Association des paralysés de France	40 €
• Campagne contre la faim	20 €
• Amicale des donneurs de sang	20 €
• Institut Pasteur	30 €
• Centre de secours de Vieux Condé	300 €
• Amicale du personnel de police De Condé	30 €

Subvention au F.P.H

Après délibération, le Conseil Municipal a reporté pour 2008, le dispositif de l'action F.P.H (fonds de participation par habitant) validée par le Conseil Régional.

Les fonds recueillis sont destinés à financer divers projets élaborés par les associations de la commune. Le montant de cette subvention pour 2008 est de 1380 € pour la commune soit 30% du montant. La participation de la Région est de 70 %.

LE COMPTE ADMINISTRATIF 2007**SECTION DE FONCTIONNEMENT**

Recettes prévues/ :	1 289 371.78 €
Recettes réalisées :	430 323.45 €
Dépenses prévues :	1 289 371.78 €
Dépenses réalisées :	338 227.92 €
Excédent de fonctionnement :	92 095.53 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Recettes prévues :	1 029 118.92 €
Recettes réalisées :	101 772.40 €
Dépenses prévues :	1 029 118.92 €
Dépenses réalisées :	114 236.25 €
Déficit d'investissement :	12 463.85 €

Les encombrants

Mais quels sont ces rebuts ?

Ce sont des objets qui ne sont pas concernés par le ramassage des ordures ménagères ou le tri sélectif comme :

Cuisinières, vélos, électroménagers, meubles, matelas, sommiers, ferrailles, bois..., appartenant à des particuliers

Les produits polluants ou toxiques tels que cuves à fuel, huile de vidange, fut, pneus, gravats, pierres ainsi que les déchets industriels ne sont pas concernés par ce ramassage

Le 2° ramassage 2008 aura lieu le mardi 20 novembre

ou

dépôt direct en déchetterie

- **Valenciennes : Rue de la Bleue du Nord**
- **Bruay : Rue du Chevalier de la Barre**

LA MISE EN VENTE DES PARCELLES DU LOTISSEMENT RUE DES BONNIERS

Le lotissement comprend 16 parcelles. Le prix de vente de ces parcelles est celui estimé par les « Domaines » augmenté de 1500 € ce qui donne le prix de vente par parcelles :

N°	Superficie	Estimation	Prix de vente + 1500€
1	664 m2	56 000 €	57 500 €
2	560 m2	48 000 €	49 500 €
3	612 m2	52 000 €	53 500 €
4	1003 m2	75 000 €	76 500 €
5	962 m2	72 000 €	73 500 €
6	664 m2	56 000 €	57 500 €
7	620 m2	53 000 €	54 500 €
8	620 m2	53 000 €	54 500 €
9	980 m2	73 000 €	74 500 €

10	977 m2	73 000 €	74 500 €
11	971 m2	73 000 €	74 500 €
12	710 m2	65 000 €	66 500 €
13	643 m2	55 000 €	56 500 €
14	620 m2	53 000 €	54 500 €
15	598 m2	51 000 €	52 500 €
16	655 m2	56 000 €	57 500 €

Il est entendu que ces prix ne comportent ni les frais de notaire, ni les frais de bornage définitif. Monsieur MARIN a reçu une délégation pour réaliser ces ventes.

Les personnes intéressées peuvent consulter le plan du lotissement en mairie et obtenir les renseignements qu'ils souhaitent.

Une permanence en mairie sera mise en place.

EN BREF...EN BREF...EN BREF...EN BREF...EN BREF

LA GARDERIE SCOLAIRE

.Suite aux réformes et notamment à la modification des horaires de classe pour réaliser les heures de soutien aux élèves, la municipalité propose l'ouverture d'une garderie scolaire. Elle est réservée aux enfants scolarisés à Odomez, et pour une famille, un enfant doit être inscrit en heures de soutien. Dès la rentrée scolaire 2008/2009, cette garderie sera ouverte du lundi au vendredi sauf le mercredi. Les horaires seront :

- Séance du matin de 7h 30 à l'ouverture des classes.
- Séance du soir de la fermeture des classes à 18h 00.

Les tarifs sont les suivants :

- Familles non imposables : 1 euro par séance et par enfant.
- Familles imposables : 1 euro 30 par séance et par enfant

Une régie sera créée pour la gestion pécuniaire de cette garderie et un règlement intérieur établi ;

Dès la rentrée une personne sera recrutée pour en

Assurer le fonctionnement.

La garderie sera installée dans la classe de la CLIS qui sera fermée pour la prochaine rentrée scolaire. La porte d'entrée en mauvais état sera remplacée et le mobilier ad hoc mis en place.

VENTE TERRAIN RUE DU BUIRON

Une parcelle de terrain située derrière la mairie est mise en vente. Le prix de vente retenu est l'estimation des « Domaines » augmentée de 10 000 euros hors frais de notaire et de bornage. En effet, le terrain sera viabilisé et raccordé aux réseaux après l'aménagement de la mairie le prix de vente sera donc de 40 000 euros (30 000+ 10 000).

Les personnes intéressées peuvent obtenir les renseignements qu'elles désirent en mairie.

LA FETE DES ECOLES



Les enseignants nous ont encore cette année offert un spectacle de qualité pour la plus grande joie et fierté des parents.
La remise des prix à clo s la fête et l'année scolaire, que chac un profites des vacances et à l'année prochaine.

Merci aux enfants, aux enseignants, à l'amicale laïque pour cet bel après midi récréatif.



LE CONSEIL MUNICIPAL

Le Maire :

GIRO NDO N Joel

Les Adjoint

MARIN Jean Pierre

LERO UX Maxime

BARGIBANT Jean Marie

DEFOSSEZ Jean Claude

Les Conseillers

ANDREOLI Etienne

CORDONNIER Lucien

DELLACHERIE Isabelle

DELBECQ UE Christian

DELFERRIER E Jerome

DONNE Valerie

HIBERT – RACK Irm ine

MAKSYMOWICZ Thaddée

MASQUELET Franck

RODRIGUES BO SQUILLO N Dolorés

LES COMMISSIONS COMMUNALES

Commission des finances : MARIN Jean Pierre Vice président, LEROUX M ,
DEFOSSEZ JC, MAKSYMOWICZ T.

Commission des travaux : DEFOSSEZ JC Vice président, BARGIBANT JM,
CORDONNIER L, DEFERRIER E J, LEROUX M , MARIN JP.

Commission de la culture et de l'environnement : LEROUX M Vice président,
ANDREOLI E, BARGIBANT JM, CORDONNIER L, DELBECQUE C, MASQUELET
E

Commission des écoles : DONNE V Vice présidente, DELLACHERIE I.

CCAS : ANDREOLI E, CORDONNIER L, DONNE V, RODRIGUES D.

Commission de jeunesse et sport : LEROUX M Vice président, ANDREOLI E,
BARGIBANT JM, CORDONNIER L , DELBECQUE C, MASQUELET F.

Commission pour l'information : LEROUX M Vice président, BARGIBANT JM,
DEFOSSEZ JC, HIBERT I, MARIN JP.

Commission des subventions: MARIN Jean Pierre Vice président, LEROUX M ,
DEFOSSEZ JC, MAKSYMOWICZ T.

Commission des fetes et cérémonies: BARGIBANT JM Vice président,
CORDONNIER L, DELBECQUE C, DELLACHERIE I, DELFERRIERE J,
MASQUELET F.

LES DELEGUES DES DIVERS SYNDICATS

SIAN assainissement non collectif : DEFOSSEZ JC

SIAN assainissement collectif : LEROUX M

SIAN eaux pluviales : LEROUX M

SIDEN eaux potables : GIRO NDO N J

SIDEGAV (distribution energie electrique et de gaz) : MASYNOWICZ T,
DELFERRIERE J

Syndicat Intercommunal d'Electrification de la Base Vallée de l'Escaut :
MASYNOWICZ T, DELFERRIERE J

Syndicat miste pour l'aménagement hydraulique des vallées de la Scarpe et
bas Escaut : MARIN JP, BARY R

Syndicat des communes intéressées au Parc Naturel Régional Scarpe
Escaut : LEROUX M , CORDONNIER L

Communauté d'agglomération Valenciennes Métropole :

Titulaires : GIRONDON J, MARIN JP

Suppléant : MAKSYMOWICZ T

ETAT CIVIL

NAISSANCES :

- FYTEN Lola le 06 janvier
- BOUHOUT DE CARPENTRY Yanis le 10 janvier
- GODBILLE Marc le 10 janvier
- SALOPPE Loiza le 04 avril
- LESNE Amandine le 07 avril

DECES :

- BEAUFORT Maurice le 09 janvier
- FLORQUIN Clovis le 27 février
- HUGON Daniel le 02 avril
- DAVAINÉ Lucien le 12 avril
- VAN WASSENHOFÉ Marcel le 15 avril
- DECOBÉCQ Johan le 21 avril
- WANNYN Auguste le 03 mai

LES MEDECINS DU SEMESTRE

Aout

D03 Sartori 03 27 40 47 15
 D10 Lemer 03 27 25 29 89
 V15 Henneuse 03 27 40 14 14
 D17 Parmentier 03 27 21 82 82
 D24 Lemaitre 03 27 21 82 82
 D31 Prince 03 27 40 76 15

Septem bre

D07 Solobodowski 03 27 40 47 15
 D14 Dupont 03 27 21 82 82
 D21 Cusseau 03 27 40 47 15
 D28 Henneuse 03 27 40 14 14

Octobre

D05 Cusseau 03 27 40 47 15
 D12 Prince 03 27 40 76 15
 D19 Montaigne 06 72 74 03 27
 D26 Maude 03 27 40 16 07

Novembre

S01 Dehaut 03 27 21 82 82
 D02 Duhamel 03 27 40 47 15
 D09 Pytel 03 27 40 47 15
 M11 Lejay 03 27 40 47 15
 D16 Demory 03 27 25 15 55
 D23 Lemaitre 03 27 21 82 82
 D30 Leroy 03 27 34 17 50

Decem bre

D07 Lemer 03 27 25 29 89
 D14 Prince 03 27 40 76 15
 D21 Cusseau 03 27 40 47 15
 J25 Parmentier 03 27 21 82 82
 D28 Solobodowski 03 27 40 47 15

Janvier

J01 Leroy 03 27 34 17 50
 D04 Dupont 03 27 21 82 82

LES MANIFESTATIONS DU SEMESTRE AU VILLAGE

- 6, 7, 8 septembre : Ducasse
- Dimanche 12 octobre : Repas des Aînés
- Mardi 11 novembre : Cérémonie d'Armistice
- décembre : Goûter des nourrissons
- Courant décembre : Journée cinéma au Gaumont organisé par « Odomez au faite »
- décembre : Marché de Noël organisé par le Centre Social
- Vendredi 19 décembre : Distribution des coquilles de Noël
- Vendredi 19 décembre : colis des anciens
- Courant janvier : Les vœux du Maire

Directeur de la Publication :
 GIRONDON Joël
 Rédacteur en chef :
 LEROUX Maxime
 Photos :
 DEFOSSEZ J. Claude
 Conception et maquette :
 La commission Info
 tél. : 27.34.14.25
 Journal d'information de la commune
 d'Odomez
 Impression : Mairie
 Tirage : 400 exemplaires
 Dépôt légal : 2^{ème} semestre 1996
 Ont collaboré à la rédaction de ce numéro :
 Le Conseil Municipal et les Présidents
 d'Association

Edition : Commission Info